

2TBX Holding

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

En formation, au capital de 100 euros

Siège social: 105 Rue du Palais Gallien, Bordeaux, Gironde, France, 33000

RCS en cours

Procès-Verbal de décisions unilatérales de l'actionnaire unique en SASU

Le 29/12/2025, est présent au siège de la société, le soussigné: Mr Thibaut FEYTE, né le 23/11/1989 à Perigueux 24000 (France), de nationalité Française, demeurant au 105 Rue du Palais Gallien, Bordeaux, Gironde, France, 33000 a décidé la nomination du dirigeant comme suit:

RÉSOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée:

Mr Thibaut FEYTE, né le 23/11/1989 à Perigueux 24000 (France), de nationalité Française, demeurant au 105 Rue du Palais Gallien, Bordeaux, Gironde, France, 33000

celui-ci présent, déclare accepter lesdites fonctions.

RÉSOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera fixée ultérieurement.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux qu'il est nécessaire pour le dépôt d'un original au siège social et l'exécution des diverses formalités de publicité légale, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Je soussigné Mr Thibaut FEYTE, né le 23/11/1989 à Perigueux 24000 (France), de nationalité Française, demeurant au 105 Rue du Palais Gallien, Bordeaux, Gironde, France, 33000, certifie ce Procès-Verbal d'Assemblée Générale conforme à l'original.

Fait à: Bordeaux

Le: 29/12/2025

Signature de l'associé unique: